



— Soumission. —

Travaux au Presbytère d'Andenne



Nous, soussignés Georges et Roger
Petitjean, entrepreneurs de travaux
publics, domiciliés à Andenne, rue
Royer, nous engageons par la présente
sur tous nos biens meubles et immeubles à exécuter
à forfait, conformément aux plans, devis, clauses
et cahiers des charges dûment approuvés, sous les
ouvrages à faire pour la somme de 36.736.-
francs (Trente six mille sept cent trente
six francs).

La caution sera versée dans l'entre-
temps entre les mains du Receveur Communal
d'Andenne soit trois mille cinq cents
francs.

Fait à Andenne, le 4 juillet 1927

Roger Petitjean ~~Georges Petitjean~~

A339325